

## L'AVUVI, UN PRIMITIF MECONNU

Vous n'en avez sûrement jamais entendu parler. Pourtant, il existe depuis des milliers d'années. Peut-être plus pour longtemps.

### Méprisé et craint dans son environnement naturel

Avuvi. De « avu » (prononcer /avou/), chien, et « -vi », suffixe diminutif dans les langues gbé (éwé, mina, aja, fon, entre autres) d'une région englobant le sud-est du Ghana, le sud du Togo et le sud du Bénin. Il fait tellement partie du paysage local qu'il n'est pas besoin de précision : c'est *LE* chien. Ni totalement domestiqué ni véritablement sauvage, il vit en marge des hameaux, villages et agglomérations, se nourrissant des reliefs de repas humains, chassant pour son propre compte et participant occasionnellement à des chasses organisées par les villageois. C'est le paria par excellence.

Les relations de l'homme avec l'avuvi sont complexes. Il est inconcevable pour la plupart des autochtones de partager sa vie avec un chien, comme nous le faisons en occident avec nos animaux familiers. Les avuvis sont craints, voire détestés ; l'une des raisons, la plus évidente, logique et défendable, est le risque de morsure et de communication de maladies que porte indubitablement tout animal errant. Une autre réside dans l'imaginaire collectif et les cultures locales qui utilisent l'avuvi dans les rites animistes. Pourtant, il est aussi utilisé comme auxiliaire occasionnel mais aux compétences reconnues pour la chasse.

### Un compagnon pas comme les autres

Si l'on voulait s'essayer à une description de l'avuvi, on pourrait s'appuyer sur le standard du basenji, « découvert » en Afrique centrale il y a environ 70 ans, transporté en Occident où sa reproduction a été organisée en fonction de critères esthétiques spécifiques, favorisant jusqu'à l'exagération les plis frontaux, le « col roulé », la queue en tire-bouchon serré, le dos court. On a obtenu une « race », mais on a scié la branche génétique sur laquelle s'est fondée cette race, comme toutes les autres races créées et homologuées en occident. La population avuvi comporte une proportion non négligeable de sujets correspondant d'assez près à cette description, bien qu'avec quelques centimètres de plus et un poids légèrement supérieur. Ce profil admet cependant des variations dont les plus courantes sont l'enroulement de la queue et la longueur du poil. En outre, une proportion importante d'avuvis présente une silhouette plus élancée, une tête plus charpentée, un nez plus long et une apparence générale de vélocité et de puissance. Le plus souvent roux et blanc, il peut également être noir et blanc, tricolore, agouti, crème et blanc, ou encore présenter un motif de « selle » évoquant le berger allemand.

L'avuvi présente d'autres caractéristiques originales : il est dépourvu d'odeur « de chien » et se lave seul, à la manière d'un chat. Pour communiquer, il chante, yodle, murmure ou module de différentes façons plus ou moins bruyantes. Il n'aboie qu'occasionnellement, en guise d'alerte ou de menace contre un intrus qui prétend pénétrer un périmètre qu'il a défini comme étant le sien. Dressé sur ses pattes arrière (il peut rester ainsi « debout » pendant un temps étonnant), hérissant sa crête dorsale, il est tout à fait dissuasif ! Il est également capable de hurler, notamment pour signaler sa présence (c'est sa manière de définir son espace vital, à l'instar du loup). Cet instinct territorial très fort, qui dicte ses manifestations les plus bruyantes, peut être gênant pour l'environnement humain et c'est assurément un phénomène à prendre en considération si l'on envisage de partager sa vie avec un ou plusieurs avuvis. Le reste du temps, pour peu qu'il ait été habitué suffisamment tôt à sa famille humaine, l'avuvi est le plus charmant des chiens, attaché à sa famille, vif, drôle et extraordinairement agile. Il apprendra volontiers tout ce qui est nécessaire pour en faire un compagnon agréable, même s'il reste très indépendant, ne voit pas souvent l'intérêt de s'asseoir ou se coucher à la demande et ne doit *jamais* être autorisé à divaguer sans laisse. Il reste un chasseur à vue redoutable et « démarre » dès qu'il voit une proie potentielle, devenant sourd à tout appel jusqu'à ce qu'il ait épuisé les charmes de la poursuite. L'appel du dehors est systématiquement le plus fort et, même s'il y a quelques chances pour qu'il revienne spontanément à sa « tanière » après s'être échappé (à condition qu'il n'ait pas rencontré entre-temps de voiture ou de chasseur à la gâchette un peu trop prompte), il est préférable de ne pas lui en donner l'occasion en prévoyant une clôture assez haute et lisse pour qu'il ne puisse pas l'escalader.

### Menacé d'extinction

Ce chien autochtone est aujourd'hui menacé d'extinction. Les raisons en sont multiples :

- Les chasseurs se font de plus en plus rares et la coopération, même occasionnelle, entre homme et chien, en pâtit. Il y a une vingtaine d'années encore, on rencontrait couramment, en périphérie des villes, des chasseurs accompagnés de 3 à 5 chiens. Aujourd'hui, ceux que les appâts d'une

hypothétique participation à la société de consommation n'ont pas détournés de leur mode de vie traditionnel sont repoussés de plus en plus loin dans les rares brousses encore giboyeuses.

- En ville, le creusement dramatique du fossé entre riches et pauvres fait que ceux qui ont les moyens d'entretenir une « bouche inutile », préfèrent un chien qui leur permette d'afficher leur réussite, c'est-à-dire d'une race sélectionnée en Occident. Labradors, rottweilers, bergers allemands et dobermans abondent et les cabinets vétérinaires se doublent souvent d'élevages de chiens des races les plus demandées. Les moins scrupuleux n'hésitent pas à croiser quelques coûteux spécimens peu adaptés à la vie dans des conditions extrêmes de température, d'humidité et d'exposition aux parasites divers avec des chiens locaux, quitte à abandonner sur une décharge les chiots qui ne se conformeraient pas suffisamment à l'apparence souhaitée pour pouvoir être vendus. La race locale court donc un risque d'hybridation non maîtrisée et irréversible.
- Les populations les plus pauvres ont tant de mal à survivre que les chiens qui fouillent les décharges sont souvent considérés comme des concurrents – à éliminer – dans cette recherche pathétique d'un déchet mangeable ou monnayable qui leur permettra de passer encore une journée. Enfin, si le chien n'est pas considéré comme un aliment courant dans la culture gbé, il l'est assurément dans des ethnies voisines et les déplacements de population des villages enclavés vers les capitales côtières amènent de plus en plus d'amateurs de cette chair dans la zone de prolifération de l'avuvi. La modification des habitudes alimentaires induite par la pauvreté et l'exode rural a déjà été attestée – au détriment des chiens locaux – dans d'autres régions d'Afrique. Il y a tout lieu de croire que dans la bande côtière de l'Afrique de l'ouest (où se trouvent toutes les capitales politiques ou économiques des pays concernés) la perception de l'avuvi comme un intrus va de plus en plus être supplantée par celle de marchandise, voire d'aliment.

La situation actuelle ne paraît certes pas encore dramatique : on voit encore beaucoup de ces chiens errer dans les rues de nos villes et villages africains. Pendant combien de temps vont-ils résister au changement spectaculaire que connaît leur habitat et le mode de vie des humains qui les entourent ? Pourront-ils conserver leur originalité génétique ? Les phénomènes décrits plus haut connaissent une accélération irrépressible. Il est donc urgent de protéger, dès maintenant, cette population canine indigène dans toute sa diversité. Une fois que la population authentique sera soit éliminée, soit abâtardie, il sera trop tard pour défaire ce qui a été fait.

Comment procéder ? Qui doit assumer cette responsabilité ? Les sociétés canines sont inexistantes sur le territoire de l'avuvi. Les sociétés de protection des animaux sont au mieux embryonnaires. Les services publics ont fort à faire pour contenir les épizooties touchant les animaux d'élevage nécessaires à l'alimentation humaine, d'une part, et favoriser le développement de réserves naturelles susceptibles de préserver des vestiges de la faune et de la flore autochtones et d'apporter des devises grâce aux visiteurs étrangers, d'autre part. Enfin, il n'existe qu'une seule école vétérinaire pour toute l'Afrique occidentale francophone, à Dakar (au Sénégal). On le voit, les candidats à la préservation de l'avuvi sur le continent sont bien rares. Comment pourrait-il en être autrement dans des pays où l'humain ne peut être assuré d'avoir une vie décente ?

Reste l'occident qui, débarrassé des soucis immédiats de survie, peut et doit contribuer à la sauvegarde et la conservation de ce magnifique animal, largement exempt de toutes les maladies héréditaires que l'on trouve trop souvent chez les chiens dits « de race » victimes de leur succès et d'une politique de reproduction trop sélective, qui a fixé des caractéristiques esthétiques en même temps que des problèmes génétiques bien moins désirables. Il est temps d'adopter une démarche d'humilité, en se gardant d'effectuer toute autre sélection que celle de sujets sains, en se gardant de la consanguinité. Seule une action raisonnée et coordonnée peut éviter à l'avuvi les dérives qu'ont connu trop d'autres variantes locales de canidés promues au rang de « races primitives » et rendues victimes de leur succès par ceux-là mêmes qui les aimaient tant et voulaient tant les « sauver ».

Au nom de la diversité biologique.

© Emmanuelle Occansey, 2003